

Projet Alimentaire de Territoire en Occitanie

AAP mesure 13

Filière AB

Lancé en Occitanie en mars 2021 dans le cadre du Plan de relance, l'AAP 'PAT mesure 13' a été clôturé le 31 octobre 2021.

Les analyses portent sur les subventions accordées à la filière Agriculture Biologique dans cet AAP.

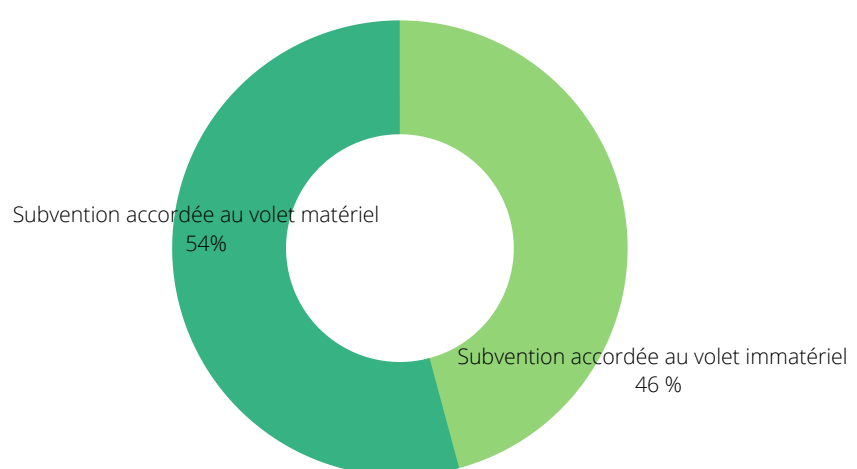
Si vous souhaitez avoir des informations complémentaires sur d'autres thématiques comme la RHD ou l'insertion, vous pouvez consulter les autres monographies sur le site de la DRAAF Occitanie.

Les lauréats à l'APP mesure 13, issus de la filière AB

Sur les 42 PAT lauréats de l'APP mesure 13, **17** d'entre eux ont été subventionnés pour des actions s'inscrivant dans la filière AB. Le financement de ces actions s'élève à **1,98 M€**. Ces 17 PAT sont localisés dans **9** des **départements** de la région Occitanie.

Les **17** dossiers déposés représentent un total de **105 actions AB** portées par **38 acteurs** différents. Le **financement de la filière AB** correspond à **19%** des financements accordés par l'APP de la mesure 13.

54% des subventions accordées à la filière AB sont orientées vers le **volet matériel** et **46%** vers le **volet immatériel**.

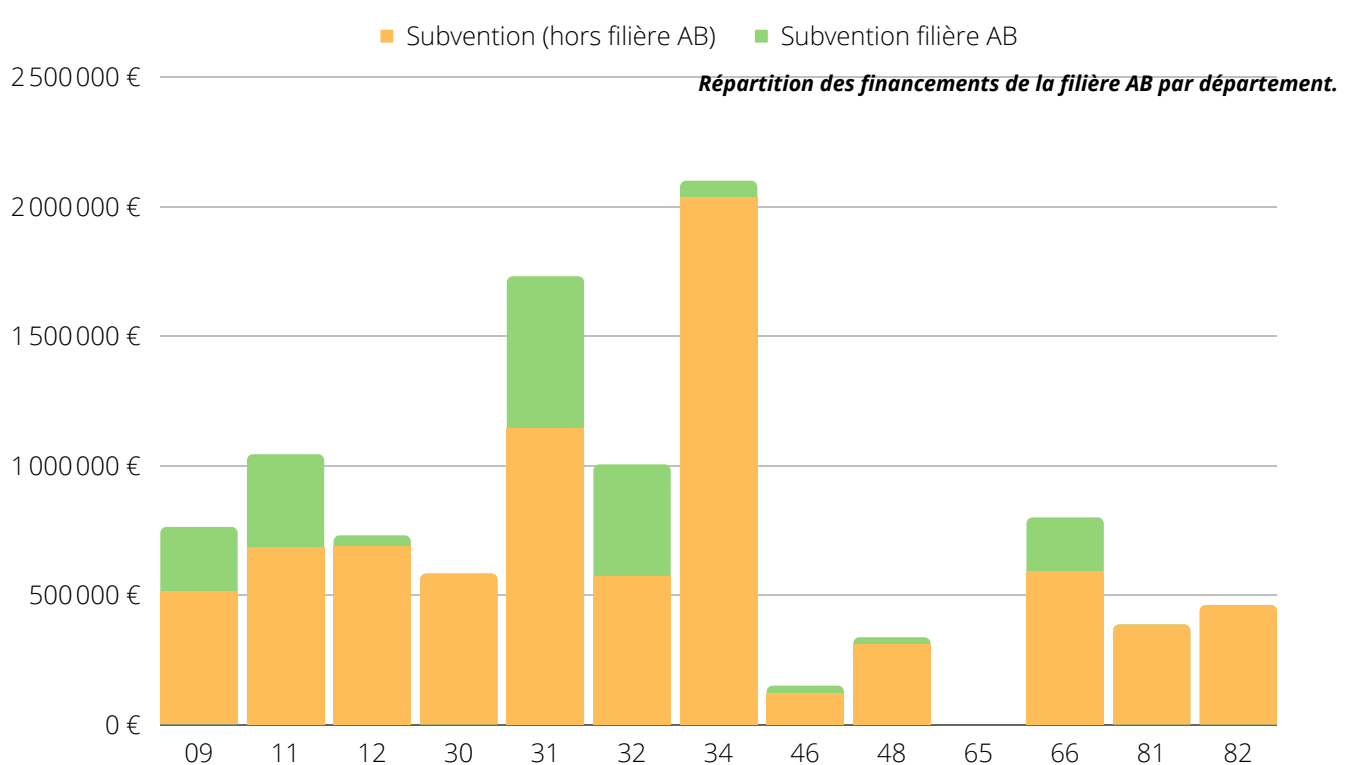


Répartition des montants d'aide de l'APP mesure 13 accordés aux volets matériel et immatériel (Filière AB).

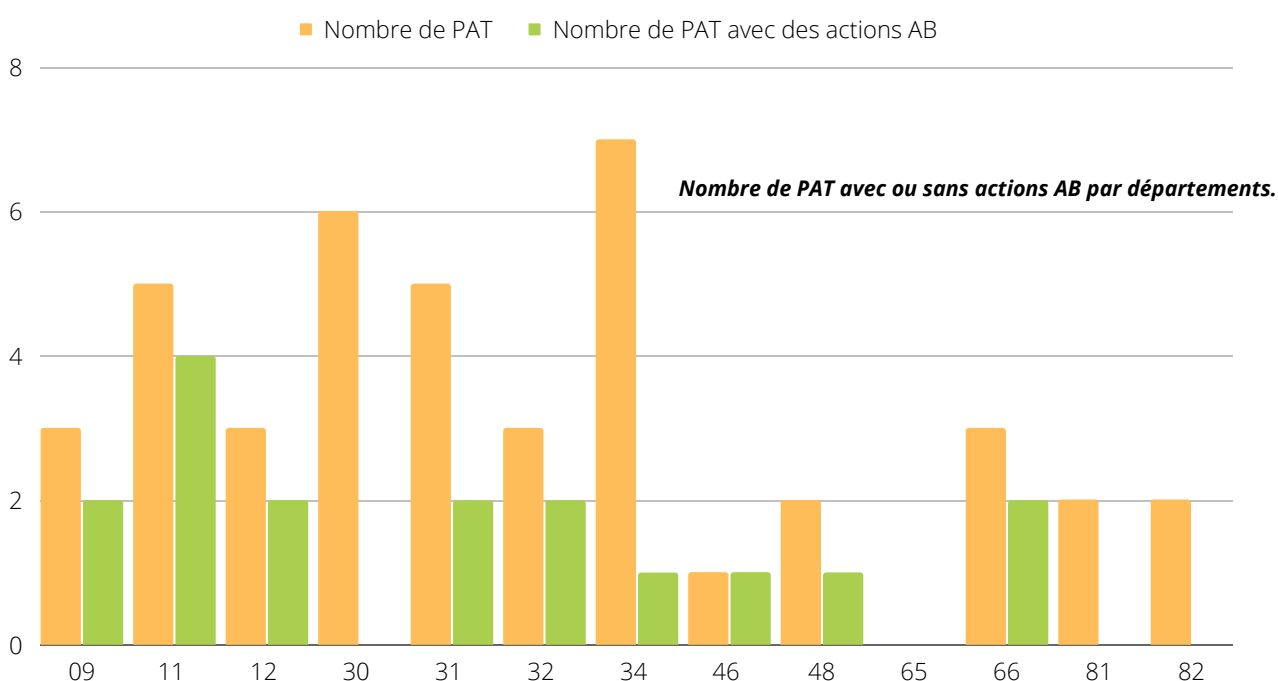
La répartition des subventions accordées à la filière AB, avec une part prépondérante du volet matériel, ne suit donc pas la tendance générale de l'APP mesure 13 d'un montant global de **10 M€**, avec environ **70%** attribué au **volet immatériel** et **30%** au **volet matériel**.

Répartition départementale des aides accordées à la filière AB

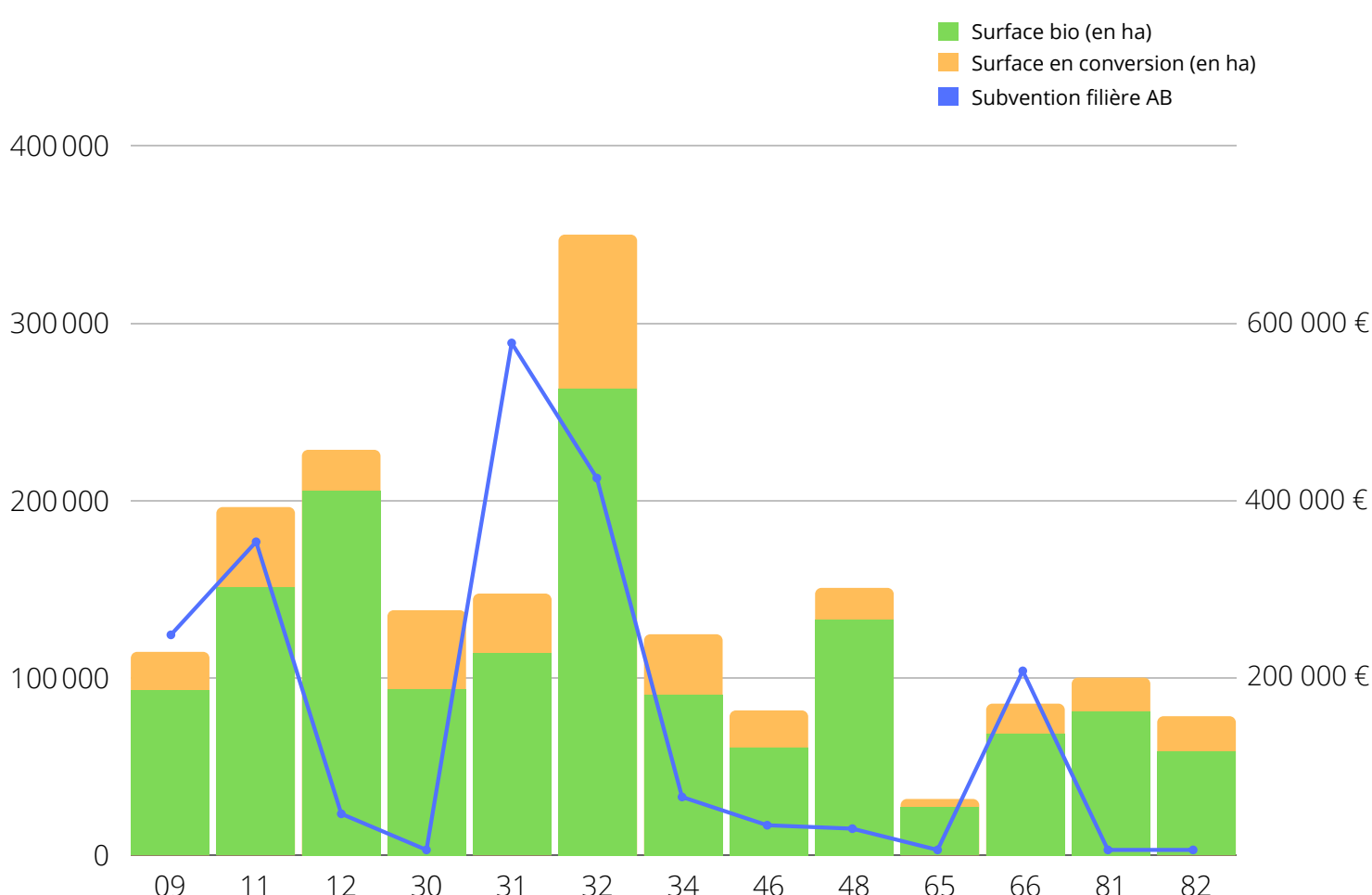
Le graphique ci-dessous présente la répartition des aides par département de la région. Il faut mettre en relation la dotation départementale et le nombre de PAT dans chaque département.



Il faut mettre en relation la dotation départementale et le nombre de PAT avec des actions AB dans chaque département. Par exemple, l'Aude (11) a bénéficié de plus de 1 M€ pour un total de 5 PAT, dont 4 portent des actions AB.



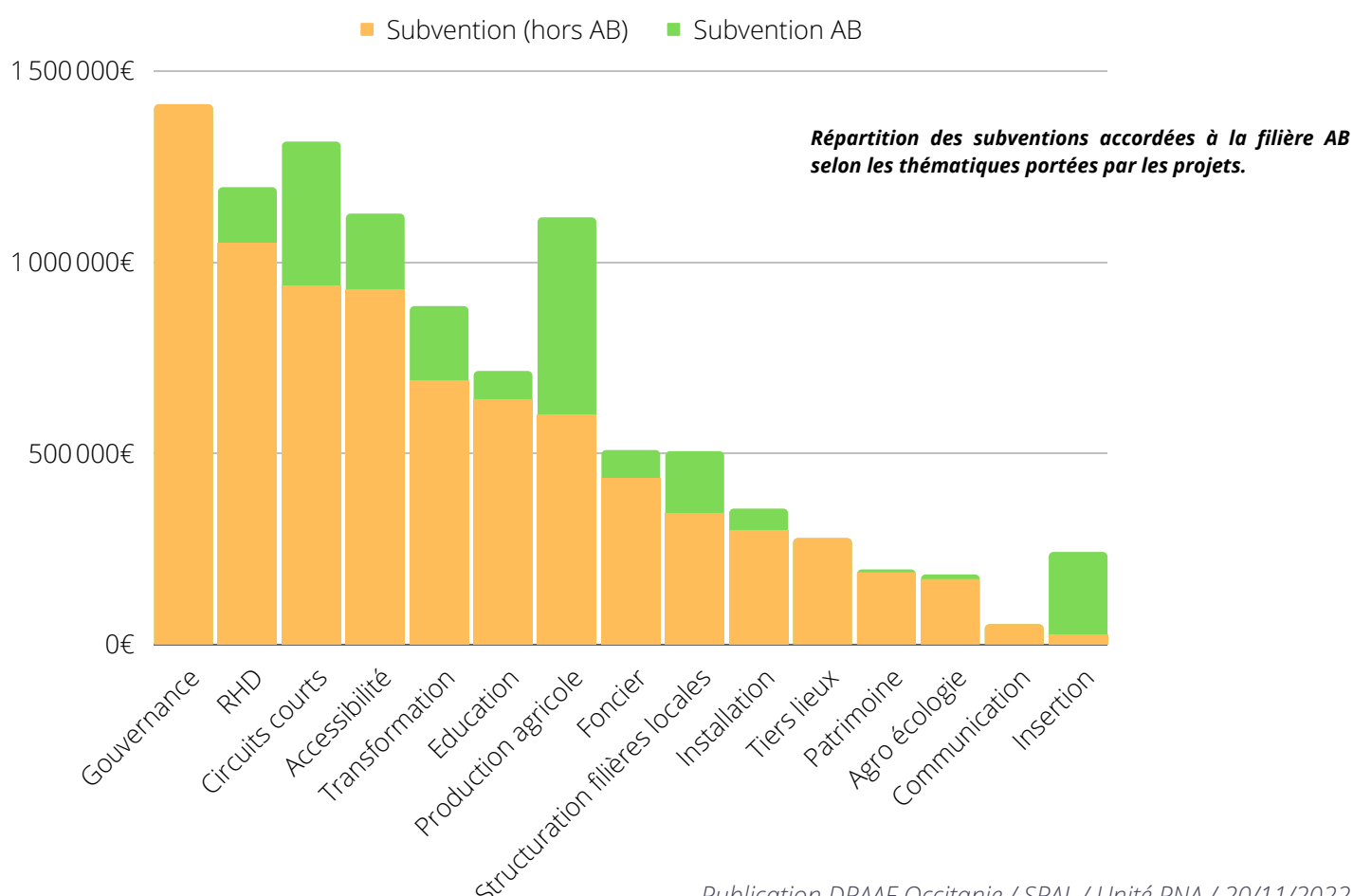
On peut comparer la subvention attribuée par département à la filière AB et la surface (ha) cumulée dédiée à l'agriculture biologique dans les départements de la région.



Ce graphique montre que le choix des PAT d'orienter leur demande de financement sur des acteurs de la filière AB n'est pas corrélé à l'importance de la SAU AB dans le territoire.

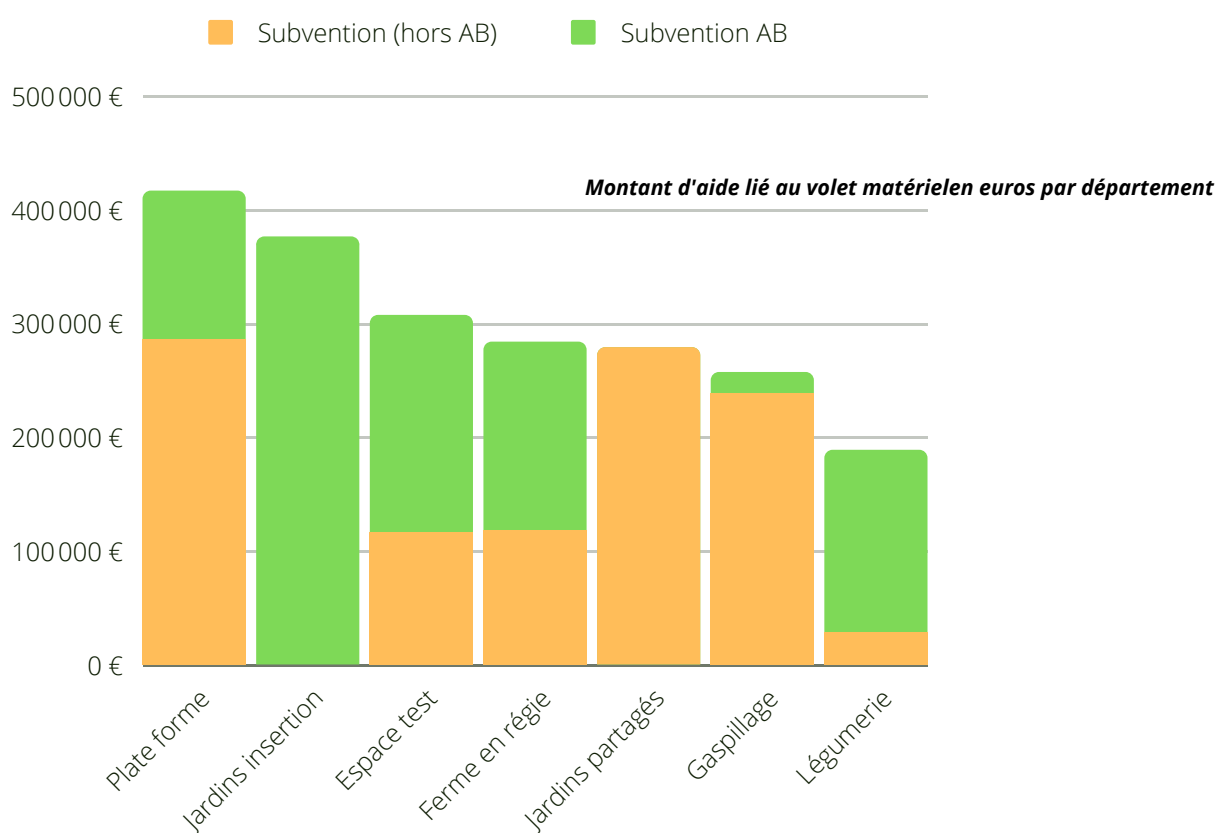
Thématiques principales des projets de la filière AB

Les PAT sont transversaux et abordent de nombreuses thématiques. Pour les **105 actions** de la **filiale AB**, la répartition des subventions par thématique est principalement orientée vers 3 enjeux : **la production agricole, les circuits courts et l'insertion.**



On remarque que les thématiques dans lesquelles la filière AB a reçu le plus de subventions sont différentes de celles de l'agriculture conventionnelle. Dans la filière AB, les actions qui ont été le plus subventionnées traitent de la **production agricole**, avec **500 k€** investis, puis des **circuits courts** pour **370 k€** subventionnés et enfin l'**insertion** avec **210 k€**.

Le graphique suivant ne traite que des **thématiques secondaires des projets** et des répartitions des subventions accordées à la filière AB, cela ne concerne que **1 M€** sur les **1,9 M€** accordés à la **filière AB**. On remarque que les actions portant sur des **jardins d'insertions** sont toutes inscrites dans la filière AB, pour un montant de **370 k€**. Il en va de même pour les **légumeries** avec presque la totalité des subventions attribuées à la filière AB pour un montant de **180 k€**.



Typologie des porteurs de projets

38 porteurs de projets différents dans la région ont obtenu des financements de l'APP de la mesure 13 du plan de relance pour la filière AB.

Répartition des subventions accordées à la filière AB entre les différents types de porteurs.

8 entreprises

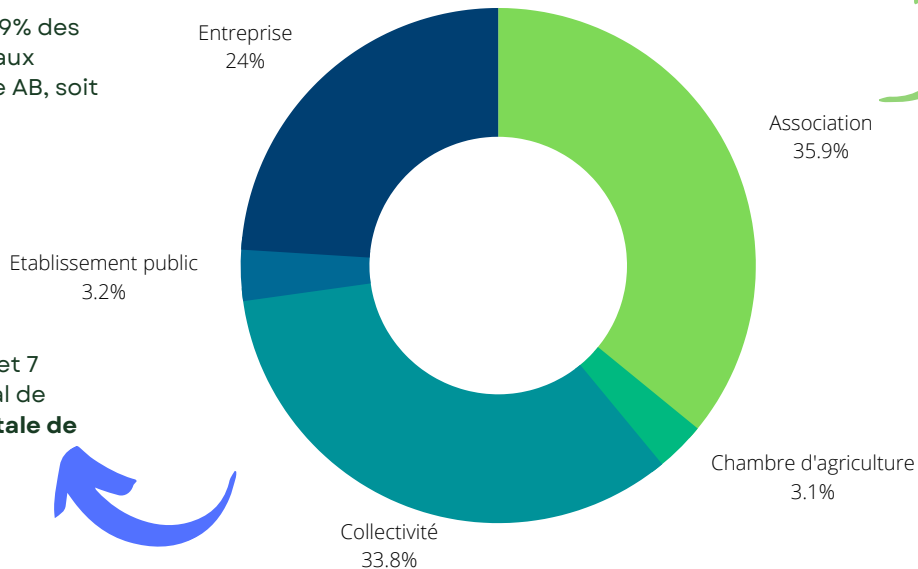
Parmi les 8 entreprises ayant reçu une aide pour un total de **475 k€**, **5** sont issues de l'économie sociale et Solidaire (**ESS**) et ont mené **16 projets**. Ces dernières ont reçu 59% des financements attribués aux entreprises dans la filière AB, soit **280 k€**.

16 acteurs associatifs

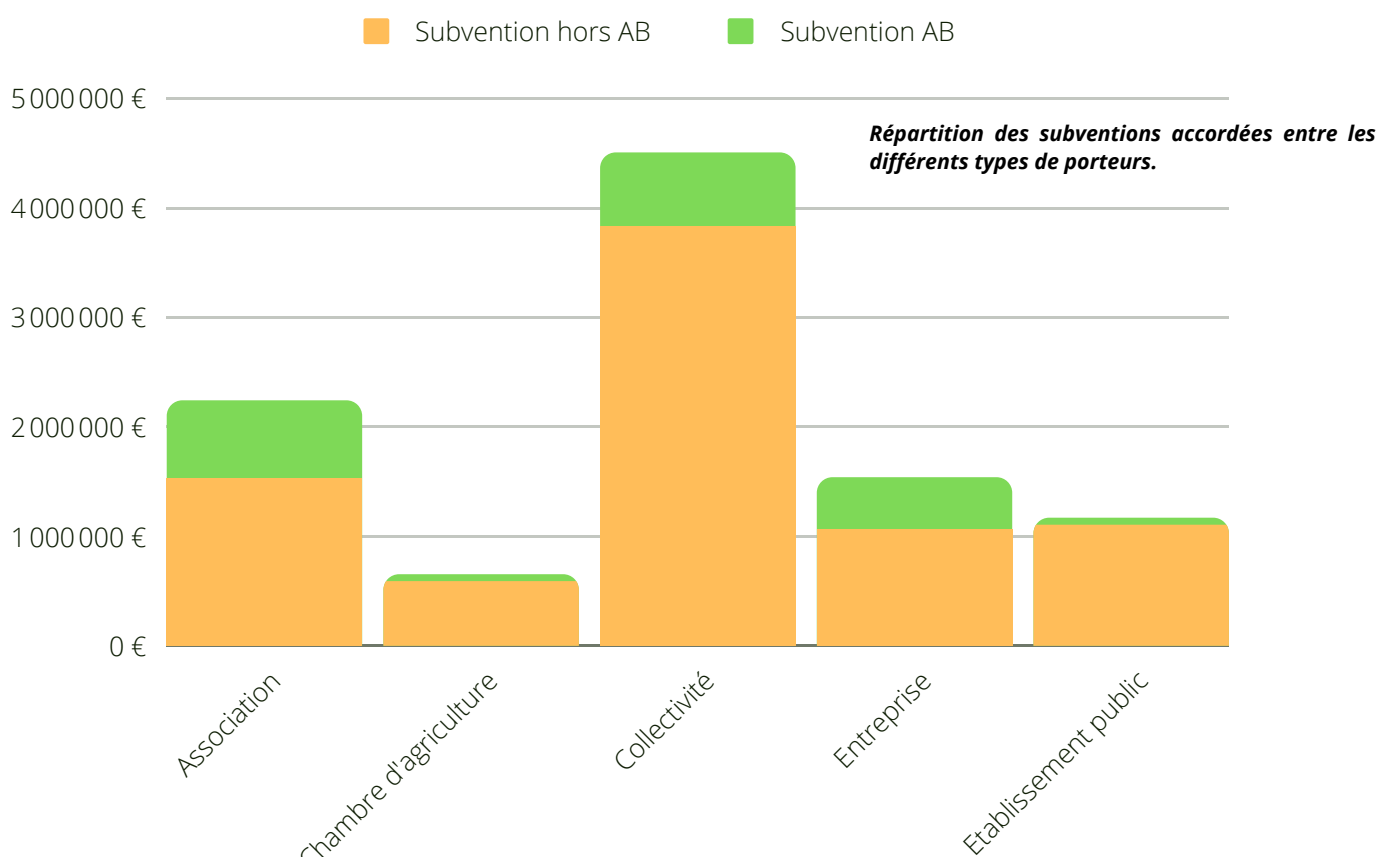
Les associations, au nombre de **16**, ont reçu **715 k€** pour financer **61 actions AB**.

14 acteurs publics

Dans les acteurs publics, on compte 2 chambres d'agriculture, 5 communes et 7 collectivités. Ils comptabilisent un total de **25 actions AB** pour une **subvention totale de 800 k€**.



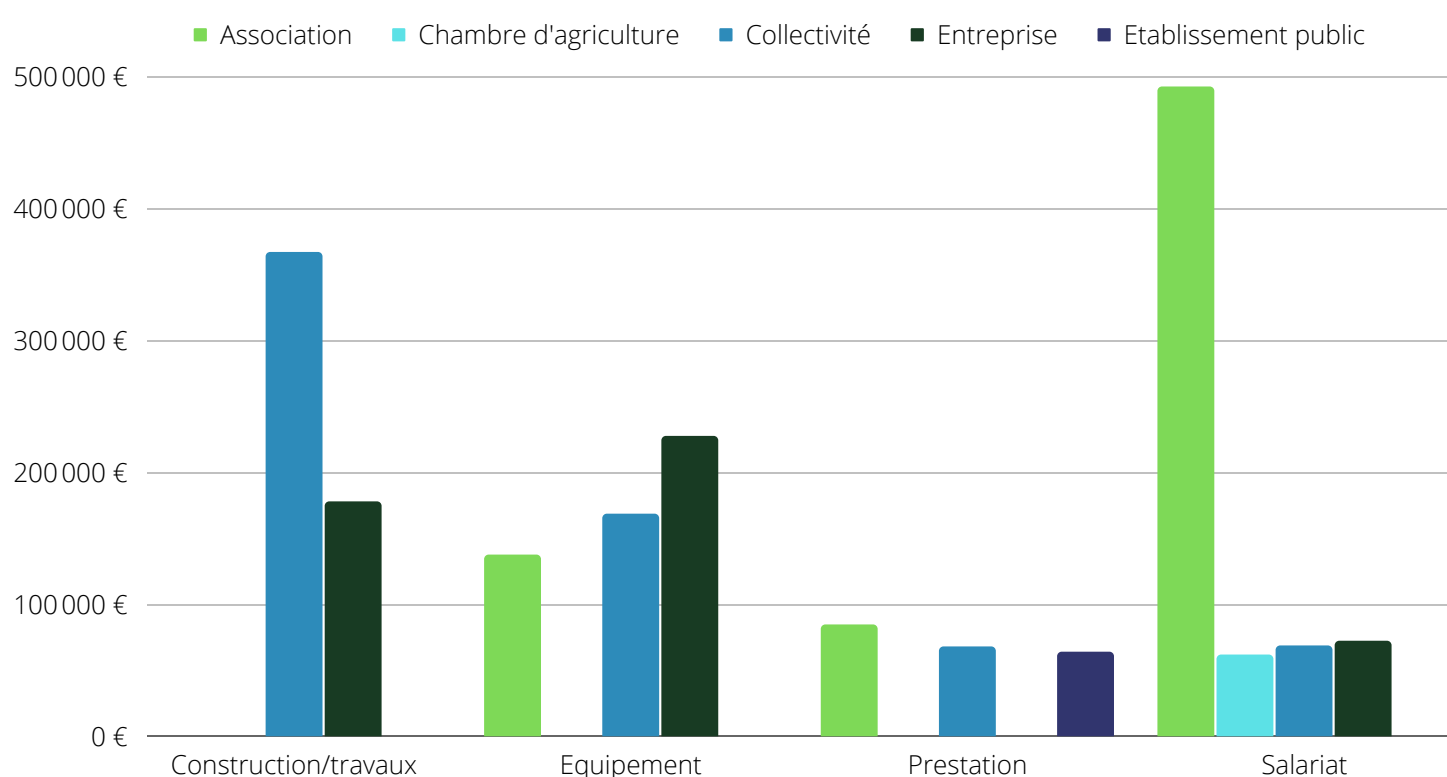
Le graphique suivant détaille la répartition des financements attribués aux différents porteurs.



Moyen mis en œuvre de la filière AB

Les moyens mis en œuvre correspondent à la manière dont les financements ont été utilisés pour mener les projets.

Pour la **filière AB**, les moyens les plus utilisés sont le **salariat** avec **700 k€** subventionnés, **les travaux et la construction** avec **545 k€**, suivi de près par **l'achat d'équipement**.



Répartition des subventions accordées aux différents types de porteurs selon les moyens utilisés, dans la filière AB uniquement.

Les **associations** favorisent largement le **salariat**.

Les entreprises et **les collectivités**, elles, ont plus investi dans le volet matériel avec **des constructions, des travaux** et **l'achat d'équipements**.

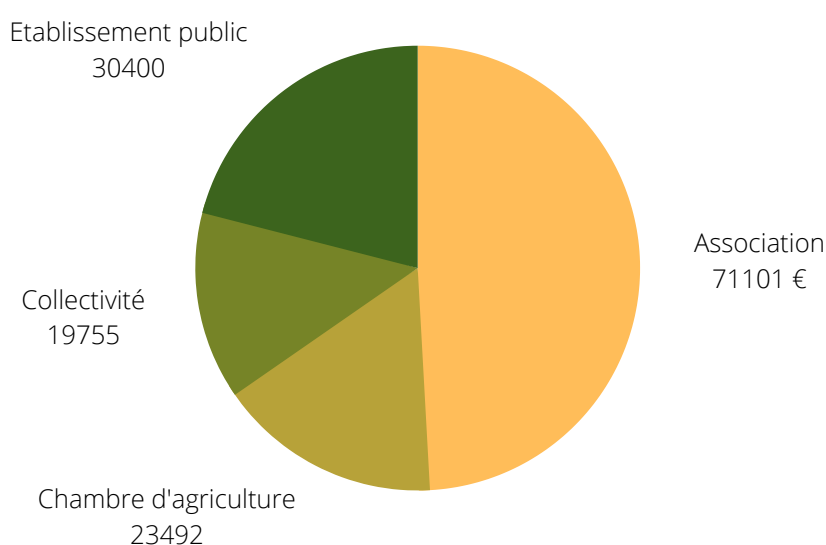
Focus sur la RHD, filière AB

Les PAT sont transversaux et abordent de nombreuses thématiques. Sur **840 actions**, la répartition des subventions par thématique est principalement orientée vers **3 enjeux** : la gouvernance, les circuits courts et la RHD.

Dans l'APP mesure 13, la **RHD** a été subventionnée à hauteur de **1,1 M€**. Concernant la **filière AB** elle a été financée à hauteur de **145 k€**, soit **13%** des subventions qui lui ont été attribuées.

La **RHD AB** est portée par **8 PAT**, dans **6 départements** et **11 porteurs** différents pour un total de **25 actions**.

Répartition des subventions accordées à la RHD (filière AB) entre les différents types de porteurs.



Les **associations** sont les premiers porteurs d'actions de la **RHD AB** avec près de **71 k€** subventionnés, soit presque **50%** des subventions accordées à la RHD AB. On peut remarquer l'absence des entreprises dans ce domaine.

Quelques exemples de projets

Production

PAT de Toulouse Métropole (31)

Le PAT a participé à l'installation d'un maraîcher dans une ferme urbaine maraîchère et fruitière de 5,8 ha en finançant les travaux de réhabilitation de la ferme (Coût total de **205 k€** financé à **40%**).

Circuit-court

PAT de la communauté de communes du Lauragais audois (11)

Dans le but d'approvisionner en produits locaux et bio les établissements de restauration collective du territoire, le PAT a demandé des financements pour construire une plateforme d'approvisionnement. Le financement porte sur l'emploi de salariés pour assurer la maintenance de la plateforme (Coût total de **21 k€**, financé à **70 %**).

Insertion

PAT du Pays Pyrénées Méditerranée

Le PAT a souhaité soutenir la création d'un chantier d'insertion en maraîchage et arboriculture biologique au sein de son territoire. L'APP mesure 13 a permis de financer l'installation de l'irrigation, la construction de serres et l'achat de tracteurs (Coût total de **275 k€**, financé à **40 %**).